



Contrat de location

Ce contrat de location est établi entre:

- L'entreprise ESTYA - Nourrir le lien, 1 Rue des Jouys, 89330 Saint Martin d'Ordon

- et :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

1 - Objet:

Le présent contrat a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles l'entreprise ESTYA - Nourrir le lien met à disposition des (futurs) parents un moyen de portage ou d'aide au portage, pour un enfant dont ils ont la responsabilité.

2 - Location :

L'entreprise ESTYA - Nourrir le lien propose à la location divers moyens de portage ou d'aide au portage neufs ou d'occasion : écharpes (tissées, tricotées), slings (tissés, tricotés), préformés, meh daï...

La liste complète des articles proposés à la location est disponible sur le site de l'entreprise et comprend les caractéristiques de ceux-ci (taille, marque, coloris, montant de la caution).

Moyen de portage choisi : _____

3 - Durée du contrat de location et tarifs :

Le contrat de location est établi pour une durée de 2 semaines maximum, renouvelable 1 fois.

Le montant de la location est fixé à 7,5€/semaine pour les porte-bébés, et 5€/semaine pour les écharpes et slings.

Un chèque de caution de la valeur du moyen de portage neuf est demandé. Ce chèque sera restitué dès retour du moyen de portage en bon état. Le chèque doit être rédigé à l'ordre d'ESTYA.

4 - Mise à disposition :

L'article est remis en mains propres après réception :

- du contrat signé par les deux parties en deux exemplaires,

- du chèque de caution.

5 - Consignes d'entretien à respecter avant retour du matériel loué :

- Lavage à 30°C, utilisation de lessive biologique, ni adoucissant, ni eau de Javel, ni détachant.
- Essorage 800trs/minute maxi. Ne pas mettre au sèche-linge, ni sécher au soleil.

Moyennant un surcoût de 2€ par moyen de portage, l'entretien du matériel pourra être réalisé par l'entreprise au retour de l'article.

6 - Restitution du chèque de caution :

Le chèque de caution de € est restitué au client après réception de l'écharpe de portage en bon état. ESTYA se réserve le droit de retenir tout ou partie de la caution si :

- ❖ le moyen de portage est anormalement usé compte-tenu de la durée de location ou s'il est détérioré,
- ❖ le moyen de portage est taché,
- ❖ le moyen de portage est décoloré ou teinté par un autre vêtement.

7 - Clause de non responsabilité:

ESTYA ne saurait être tenue responsable d'un quelconque problème rencontré par le client lié à l'utilisation incorrecte du matériel loué et fournira aux (futurs) parents les règles de sécurité à respecter pour porter dans de bonnes conditions.

8 - Annulation

Toute semaine de location commencée est due. Si le client décide de rendre le moyen de portage avant la date prévue, pourra être remboursée toute semaine non entamée.

Je soussigné, _____ déclare avoir pris connaissance des conditions générales figurant dans ce contrat et les accepter sans réserve.

Le :
Signature :

Le :
Signature :